

CERCLE d'ÉTUDES
du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de SOSPEL

OU
CAHEGNE



Photo Iris Blancardi

Ou Cahegne” était le lumignon simple et rustique que les Sospellois accrochaient le plus souvent dans la cheminée. Ses origines se perdent dans la nuit des temps.

Avec sa mèche baignant dans un fond d'huile d'olive, il répandait une petite et douce lumière bien utile pour se déplacer dans la maison ou l'écurie.

Dans ce bulletin, le Cercle souhaite apporter quelques petites lueurs sur divers aspects du Patrimoine de l'Histoire et de Sospel :

A- Sospel en Fête au XX^e siècle :

1^oPartie : LES GROUPE MUSICAUX

B- Le Tremblement de terre de 1887.

2013 - N° 14

Siège : Le Pont Vieux - 06380 -SOSPEL

Site internet : www.sospel-patrimoine.org

Courriel : sospelpatrimoine@gmail.com

SOSPEL en FETE au XX^e siècle

Ou Cahegne se propose d'évoquer les fêtes et animations, tant cultures et folkloriques que religieuses, au cour du dernier siècle :

le festins du 15 Août, le Carnavals, la Course aux ânes, le Bals des Mais, les processions festives, les fêtes des corporations (muletiers, pompiers,...), les fêtes des quartiers (bals des cerises, des patates, la

Nuit Blanche)...

Avant que n'existent les moyens de communication et reproductions phoniques, les groupes musicaux constituaient l'élément majeur de l'animation des fêtes.

C'est l'objet de cette 1^o partie.



Tirée de la collection privée de Mme Élisabeth Pérus, la photo a été prise le 15 août 1908. Elle symbolise l'attachement des sospellois à leur Cité. Pour célébrer la fête patronale tous avaient revêtus leurs plus beaux habits (sans oublier les chapeaux....)

1^o Partie : Les **GROUPES MUSICAUX**

Préambule :

Cet article est largement issu des recherches effectuées par **Jean Pierre Garacio** et qui avaient été publiés sous le titre « *Fanfarses et Musiques de Sospel* » dans la revue « Le Haut Pays » N° 19 de juillet 1990. Il a été co-auteur avec Élisabeth Pérus, Élisabeth Ravel et Jean Claude Volpi de l'ouvrage « *Souvenirs de la BEVERA* » édité en 1987. Il a aussi écrit : « *1914-1918 : Les Alpes Maritimes dans la guerre* ».

Robert Cairaschi a également apporté une importante contribution. Il avait intégré dès 1948 la

fanfare créée en 1947 par le chanoine Charles Gouget et qui devint « La Martiale ». Il a été président de celle-ci de 1985 à 2005. Il faut aussi citer **Daniel Capt** qui a repris la présidence de l'association éponyme. Après avoir fait partie du Borzigue Band Expérience, il intègre, dès 1960, le groupe de Nino Buttini puis à partir de 1972 l'orchestre Jo Noble. En 2005 il a créé *La Banda doù Pounté Vieil*.

Francis Orengo

LA LYRE et L'HARMONIE SOSPELLOISE

Au début du XX^e siècle, Sospel comptait deux Fanfares qui se faisaient concurrence. L'une, «L'Harmonie Sospelloise» se trouvait placée sous l'égide du sénateur Alfred Borriglione, Conseiller Général de Sospel. L'autre, «La Lyre Sospelloise» était encouragée par la municipalité de Sospel, dirigée par Maître Julien Pastoris. Les deux groupes animaient les bals et festivités locales tant civiles que religieuses.

Le récit fait de l'inauguration du Tramway de Menton à Sospel le 30 mars 1912 précise :

« Après plusieurs arrêts en cours de route pour saluer les habitants de Monti et Castillon, le Tram arriva à Sospel vers 18h45; il y fut accueilli par "La Lyre Sospelloise" et "L'Harmonie Sospelloise", qui entonnèrent la Marseillaise lors de son entrée en gare ».

L'activité des deux fanfares s'arrêta pendant le conflit de 1914-18 car une grande partie des hommes avaient été mobilisés.

En 1919, une vingtaine des musiciens issus des deux fanfares se réunit pour former une nouvelle fanfare qui reprit le nom de «Lyre Sospelloise». Elle était dirigée par M. Julien Ozenda et son siège était situé au rez-de-chaussée du foyer rural. Le 30 Octobre 1928 elle accueillait aux sons de la Marseillaise M. André Tardieu, Ministre des Travaux Public, qui inaugurait la ligne de chemin fer Nice - Coni.

Grâce aux compétences de M. Ducrot, formé au Conservatoire de Lyon, la «Lyre Sospelloise» aurait aussi donné des concerts de musique classique, interprétant par exemple «Les noces d'Argent». Après la guerre de 1939-45 la Lyre sospelloise reprendra son activité. En 1947 un bureau fut formé par Jean Pignon, sous la présidence d'honneur de Maître Jean Fossati. Mais le groupe cessa son activité en 1949.



L'HARMONIE SOSPELLOISE en 1912 – Doc. François Gnech
2^e à gauche au 1^{er} rang : Julien Ozenda Chef de musique

LES FIFRES EN L'AIR

Créé en 1923 ce groupe était présidé par Paul Cairaschi. Son objectif était d'animer des bals à Sospel – en particulier au café de la Gare - et dans les villages voisins. A son répertoire figuraient des morceaux de jazz qui avait fait son apparition après la guerre. Son activité s'arrêta en 1930.



Les Fifres en l'Air en 1925- 1^{er} à gauche François Gnech, Chef du groupe, qui avait fourni la photo.

JAZZ PAUL'S

En 1932, un nouveau groupe s'affirmant clairement « jazz », pris la relève des Fifres en l'Air.



D'après le document de Mme Eugénie Truchi on peut identifier : Au 1^{er} rang à partir de la gauche : Pierre Cauvin, Marcel Mior, Antoine et Jean Truch, Maruis Ricordi, François Imbert. Au milieu : Marius Pignon, Lazare Truch, Zanguillini,..A l'arrière : 2^o Charles Truchi, 3^o Jean Aschieri,..

LES BIGOPHONES

D'après Jean Pierre Garacio ce groupe se produisit de 1925 à 1934. Il utilisait des instruments, en papier mâché ou en tôle, comportant une embouchure devant laquelle était placé un papier à cigarette.

RATING SWING

De durée éphémère, ce groupe anima en 1941-42 des soirées dansantes à l'hôtel de France. Il comprenait: Victor Bensa, René Contes, Annonciat Gaspérini, Charles Raibaut (Lolo)...

LES MUSICIENS DU DÉMINAGE

A la suite de l'armistice de 1945, des

spécialistes du déminage sont intervenus à Sospel. Après leur journée de travail dangereux ces hommes avaient pris l'habitude de se réunir au bar de Rome pour jouer des airs à succès.

LE BORZIGHE BAND EXPERIENCE

Ce groupe constitué en 1970 par Didier Buttini a cessé de se produire en 1978. Il a organisé en 1972 à Sospel un festival de musique rock. A partir de 1974 il s'est orienté vers la musique de variété et il a animé des bals aussi bien à Sospel qu'à Breil, Antibes, Saint Laurent du Var.

L'ORCHESTRE GERMAIN BUTTINI

Après avoir participé à Nice à un groupe qui animait des soirées dansantes pour les soldats américains, Germain Buttini (dit Nino) créa à Sospel en 1947 le Big Band.

Cette formation, qui jouait dans l'ancienne chapelle des Pénitents Rouge, pris en 1950 le nom de Germain Buttini.

Avec un répertoire varié (jazz rumba, musette) elle a animée de nombreuses soirées et festins.

Elle s'est produite dans les villages des vallées de la Roya, du Var, du Paillon, de la Vesubie, mais également à Vintimille, Nice et St Raphael. Elle jouissait d'une excellente réputation. Après avoir connu plusieurs changements au fil des ans, elle cessa son activité en 1985.



A partir de la gauche, en 1947 : Nino Buttini, Georges Jacques, Victor Bensa, Coco Buttini, Raoulet Eldin, Pierre Pasta, Charles et Henry Raybaut, Briacca, Laurent Camossetto et Josette Cassini.

ECOLE de MUSIQUE du FOYER RURAL



De 1966 à 1973, Jean Gnech (à droite sur cette photo de 1971) a enseigné à des dizaines d'enfants les bases du chant et de la musique avec comme instruments des pipeaux et des tambours. Habillés de costumes provençaux, les musiciens interprétaient des airs de même nature au cours des fêtes civiles et religieuses.

LA MARTIALE

En 1947, le chanoine Charles Gouget (1893 - 1966) qui avait animé auparavant la fanfare « La Garde » à Menton, réuni quelques sospellois qui avaient des bases musicales. C'est avec une quinzaine de musiciens, que fut donné la première interprétation publique, le 21 novembre 1948, lors de la Grand-messe dédiée à Sainte Cécile patronne des musiciens.

Un véritable engouement s'empara des jeunes de Sospel et la fanfare passa en l'espace de 2 ans de 20 à plus de 50 participants.



La fanfare créée par le chanoine Gouget, pose en 1949 devant la Coopérative, en présence du maire Paul Tardivo, du Conseiller Général Auguste et de l'abbé Escazut.

En 1950, après le départ à Menton du chanoine Gouget, la relève fut assurée par le chanoine Max Escazut qui baptisa la fanfare « La Martiale ». Lors de ses sorties elle était dirigée par Julien Domèrègo, qui dirigeait aussi les répétitions et enseignait les rudiments de musique à de jeunes enfants qui désiraient entrer dans la fanfare. Il devint le 1^{er} Président de l'association, du même nom, créée le 13 mai 1952.

En 1950, le jeune groupe musical fut invité pour la première fois à Imperia (Italie). Le 26 Mai 1952, en compagnie d'autres sociétés musicales du Sud-est, « La Martiale » participa à Cannes à un concours régional de musique.

Dès cette époque les divers projets ont pu être réalisés grâce à l'appui et à l'aide financière de deux



Lors de la fête de la Sainte Cécile en 1949, la fanfare et la chorale de Sospel

mécènes, M. et Mme Avenia.

En 1962 Michel Maillat devenait le nouveau Chef de Musique et le resta jusqu'en 1971.

De son côté l'abbé Celso Totolo donna des cours de solfège de 1962 à 1966.

Cette période fut celle de l'apogée de La Martiale avec un effectif de 77 exécutants. Elle participait alors à la plupart des fêtes de la Côte d'Azur : les batailles de fleurs, les carnivals de Nice, Monaco et Cannes, la fête des citrons de Menton. Elle était sollicitée pour animer des manifestations organisées par les villages de l'arrière pays (Breil, La Brigue, L'Escarène, Roquebillière, Saint-Martin Vésubie,

Tende...), mais également par des villes du littoral : Beausoleil, Cap d'Ail, Canes, Grasse, Monaco, Vallauris, Impéria, Vintimille...

A Sospel La Martiale était l'élément moteur de nombreuses manifestations. Elle a organisé la Fête de la Bière pendant cinq ans et la fête patronale pendant trois ans (1970-71-72).

Au départ, en 1971, de Michel Maillet, la fanfare déclina et cessa son activité pendant 3 ans.

En 1978, grâce aux actions combinées de Jean Gnech, le nouveau Chef de Musique et de Louis Contes, la Martiale fut relancée. En 1982 Jean Gnech passa le relais à Charles Scotto, qui avait été président de la fanfare niçoise «l'Écho de la Chaumières ». Dans le même temps M. et Mme Faraut apportèrent leur soutien en tant que nouveaux parrain et marraine. A partir de 1985 Robert Cairaschi, devenu président, accentua les actions de recrutement de jeunes et les effectifs s'élevèrent à près d'une cinquantaine de membres.

Bénéficiant d'une grande expérience, en tant que professeur de conservatoire en Lorraine,



La Martiale le 2 décembre 1951, avec ses parrains – M. et Mme Avenia- et ses 2 « mascottes » Lydie Raybaut et Lulu Pégion . A gauche l'abbé Esczut et à droite le Chanoine Gouget

Alexandre Cesco pris la direction musicale de La Martiale en 1988.

Le répertoire de «La Martiale» s'est alors élargi à des styles musicaux diversifiés : des airs de musique légère (valse, paso doble..), du jazz, des opérettes et des variétés.

Le dimanche 26 juillet 1998, le 50° anniversaire de la fanfare a été célébré avec la participation de La Garde de Menton, du groupe folklorique mentonnais, de L'Écho de la Chaumière de Nice, de la Jeunesse niçoise, de l'Espérance de Cannes, de la fanfare de Villefranche,..



La Martiale en 1964 dirigée par Michel Maillet

Le tremblement de terre du 23 février 1887 (par Jean-Louis Gallo)

I- La chronologie des événements

Le Comté de Nice a subi au fil des siècles plusieurs séismes ravageurs dont la mémoire collective garde plus ou moins trace.

Au 19^e siècle, le plus dévastateur se produisit le mercredi 23 février 1887. Au matin, un tremblement de terre secoua à plusieurs reprises la Côte d'Azur et son arrière-pays, occasionnant d'importants dégâts matériels. Dans les Alpes-Maritimes on dénombra huit morts dans quatre communes: Castillon, Nice, La Bollène-Vésubie et Bar sur Loup. Mais c'est la Ligurie qui paya un lourd tribut avec plus de 600 victimes et 550 blessés occasionnés principalement par la vétusté des bâtiments d'une région économiquement pauvre. C'est à **Baiardo**, village perché à une vingtaine de km au nord de Vintimille, que le séisme a été le plus meurtrier: « *Ce matin-là, Mercredi des Cendres, un grand nombre d'habitants s'était réuni tôt à l'église pour l'office matinal: sur 600 personnes sur place, on a dénombré plus de 200 victimes après l'effondrement de la toiture de l'édifice.*

Aux dégâts immobiliers qui ont un premier temps impressionné les habitants, il fallut ajouter les nombreux éboulements et effondrements de chaussées qui enclavèrent les vallées et retardèrent d'autant les communications et secours.

Ainsi entre L'Escarène et Sospel un éboulement sur 1,5 km interrompit les liaisons par le col de Braus.

Dans le même secteur la chaussée s'était ouverte dans les lacets à la sortie nord du Touët

Les mesures et localisation de l'épicentre

On peut mesurer l'ampleur du séisme car il a été nettement ressenti dans un rayon de 600 km, soit depuis l'Isère, la Savoie à l'Ouest, jusqu'à Florence et le Nord-est de la Lombardie en Italie. L'épicentre était situé en mer au large d'Imperia (Italie).

Les comptes rendus des Autorités et les récits des journaux, que nous reproduisons ici, mentionnent pour le département essentiellement l'existence d'un grand nombre de lézardes, de chutes de cheminées et de quelques effondrements de toitures: on peut envisager un phénomène à l'échelle actuelle de Richter de 6.5 à 7 (ce qui en fait l'équivalent du séisme de L'Aquila (Italie) en 2009). (source: www.azurseisme.com)

Chronologie

La première secousse se produisit le 23 février à 6 h 20, suivie d'une seconde dix minutes plus tard et enfin une troisième plus légère à 6 h 40. Cependant à 8h50, une quatrième, plus vive, acheva la destruction des édifices ébranlés précédemment et accrût la panique dans les populations.

A Sospel, les autorités locales firent leur possible pour alerter immédiatement les représentants de l'État à Nice.

Le télégramme du maire de Sospel, Maître Pastoris au Préfet des Alpes Maritimes

Reçu de _____ à _____ L'Employé _____

Indications de service.

Dépôt le _____ à _____ h. m. du _____

Reçu de _____ à _____ L'Employé _____

23/2 820m

Maire à Sospel

Ce matin à six heures trois secousses de tremblements de terre très violentes deux nouvelles secousses à huit heures population a l'armée quitte les habitations il y a des murs lézardés d'autres écroulés

AVIS. Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots. Les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

II - Rapport de gendarmerie sur les dégâts causés dans le canton de Sospel. (ADAM- 1M 987)

Nous soussignés, Constans Joseph, Manuel (Jean Antoine) et Martin (Gaspard Séraphin), gendarmes à cheval à la résidence de Sospel département des Alpes-Maritimes, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons qu'hier 23 du mois courant à 5 heures 50 minutes, deux violentes secousses de tremblement de terre ont répandu l'alarme dans la population. Les habitants affolés sortaient presque nus de leurs maisons en jetant des cris d'épouvante, en un clin d'œil les logements ont été abandonnés et tout le monde se trouvait réuni sur la route nationale. Nous nous sommes empressés de les rassurer, mais à peine étaient-ils revenus de leur frayeur, qu'une troisième secousse a achevé de semer la terreur. A partir de ce moment la panique a été indescriptible.

Un militaire de la garnison a sauté du 1er étage de la caserne et dans sa chute s'est fracturé le péroné de la jambe. Un autre militaire est tombé dans les escaliers en voulant fuir précipitamment ; les contusions de ce dernier sont sans gravité, mais l'état du premier a nécessité son transport à l'hôpital.

Deux maisons isolées et la **chapelle Saint-Sébastien** se sont écroulées. Nous avons fait évacuer les locataires d'une grande maison qui menaçait de s'effondrer. Il y a eu des planchers écroulés et un grand nombre de maisons sont lézardées. Une grange située au **quartier de la Plâtrière**, sous laquelle un berger avait abrité son troupeau de brebis, s'est écroulée, et 27 de ces animaux sont restés sous les décombres, le reste du troupeau s'est dispersé dans la montagne.

Au **fort du Barbonnet** les dégâts sont assez importants ; un certain nombre de voûtes sont lézardées ainsi que plusieurs autres travaux de maçonnerie. Il n'y a pas eu d'accidents. De 6 heures à 8 heures du matin d'énormes blocs de rochers se sont

détachés des cimes et roulaient avec fracas.

Après nous être assurés que personne n'était en danger et après avoir recommandé aux gens notables d'atténuer les choses afin de ramener la confiance dans les esprits, deux gendarmes se sont rendus dans les communes de Moulinet et Castillon pour constater l'importance des dégâts occasionnés par ces oscillations terrestres et pour dissiper la crainte des habitants.

Dans la commune de **Moulinet** les dégâts sont sans importance. Une partie du toit de la maison, du sieur Gaspérini (Louis), ancien notaire, s'est écroulé, les bâtiments de l'école communale et la maison du sieur Moschetti (Jacques) sont les plus lézardés. Quoique dans ce village bon nombre de maisons laissent à désirer sous le rapport de la construction, les dommages sont insignifiants.

La commune de **Castillon** a été éprouvée d'une manière terrible ; sur 48 maisons 22 sont complètement écroulées, 10 sont inhabitables, et les autres fortement endommagées. Le village est abandonné. L'aspect est navrant, la désolation est immense et la misère suivra de très près à ce désastre car les habitants ont leurs récoltes et leurs provisions de toute nature ensevelies sous les ruines. Ce village comprend **313 habitants divisés en 58 ménages** dont la plus grande partie est sans asile et sans ressource à la suite de ce désastre. Deux enfants ont été ensevelis sous les décombres d'où ils ont été retirés morts, ce sont : Basilia (Caroline), âgée de 8 ans et Bottin (Victor), âgé de 3 ans.

Les nommées Valetta Caroline, âgée de 46 ans, et Saramito Catherine, âgée de 42 ans, sont blessées assez grièvement. Vingt autres personnes ont reçu des contusions sans gravité apparente.

Les premiers soins ont été donnés aux blessés par M. Sassi, docteur en médecine et sur son avis dix sept de ces derniers ont été transportés à l'hospice de Sospel.

Le 1^{er} télégramme du Brigadier de Gendarmerie de Sospel avant de se rendre à Castillon le 28 février

Reçu de 12
fil à 1 h. 30
L'Employé [Signature]

Télégramme.

Indications de service.
Communication

Pour 2 dir de Sospel N° 161 Mots 44 Dépôt le 27/2 à 8 m. du soir

Brigadier gendarmerie Sospel à Commandant Gendarmerie Nice Menton —

Ce matin deux violentes secousses tremblement terre rien de grave pour Sospel mais exprès envoi de Castillon signale quantité maisons écroulées et morts d'enfant. Me transporte sur les lieux et envoie gendarme prendre nouvelles Moulinet

Lecteur aff. [Signature]

AVIS. Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date l'heure de dépôt.

Vers six heures du soir nous nous sommes rendus à l'hôpital et après avoir adressé à chacun d'eux des paroles de consolation, nous nous sommes retirés avec la conviction que l'état des plus contusionnés n'inspirait aucune sérieuse inquiétude.

Aujourd'hui la brigade s'est dispersée dans toutes les directions, notamment dans les hameaux, fermes et maisons isolées, afin de s'assurer s'il n'y avait pas des victimes, si personne n'était en danger et enfin pour recueillir tous les renseignements possibles sur les conséquences de ce phénomène. Il est résulté de ce service qu'à part les dégâts matériels il n'y a pas d'autres accidents de personnes à déplorer.

Des secousses plus fortes pouvant se produire, nous surveillons d'une manière attentive, à ce que les maisons douteuses au point de vue de la solidité soient évacuées, et nous porterons à la connaissance de qui de droit, tous les événements qui se produisent pendant cette période dévastatrice.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent en triple expéditions pour être adressées, la première à M. le Préfet du département des Alpes-Maritimes, la deuxième à M. le Procureur de la République à Nice et la troisième à M. le Lieutenant commandant de la gendarmerie de la section à Menton, conformément à l'article 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Sospel les jours, mois et an que dessus (28 février 1887°

III - Le bilan des dégâts matériels aux bâtiments publics de la commune de Sospel et le coût des réparations.

(Archives Municipales de Sospel - ADAM)

Aucune perte humaine sur la commune mais 6 maisons détruites ou dont la démolition est à prévoir. Les devis des réparations consécutives au séisme font apparaître deux grosses réparations concernant plusieurs salles de la mairie et celle de l'église paroissiale (fissures des voutes, pointe du clocher) et du presbytère. Le total des réparations s'est élevé à 4000 fr dont plus de la moitié pour ces 2 édifices.



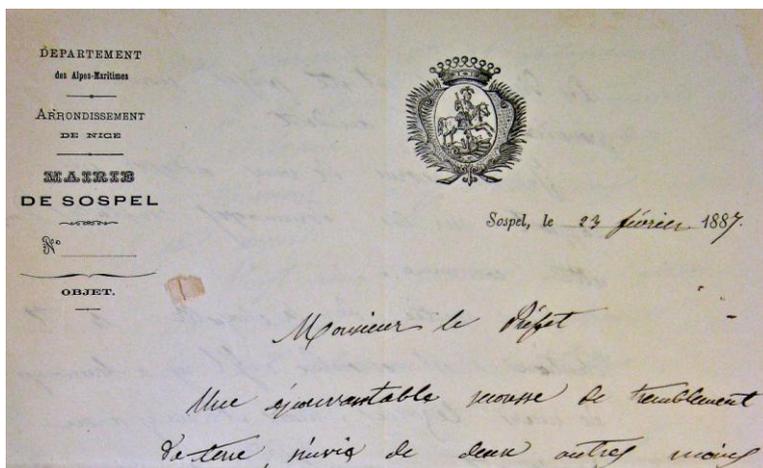
Les ruines du vieux Castillon après le séisme de 1887 resteront dans cet état jusqu'en 1935 . (Archives Municipales de Menton)

Auquel on doit ajouter la reconstruction de la chapelle St Sébastien dont le toit s'était effondré (coût 3000 fr). Ces dépenses engagèrent le budget communal déjà lourdement grevé par les intempéries du printemps 1886.

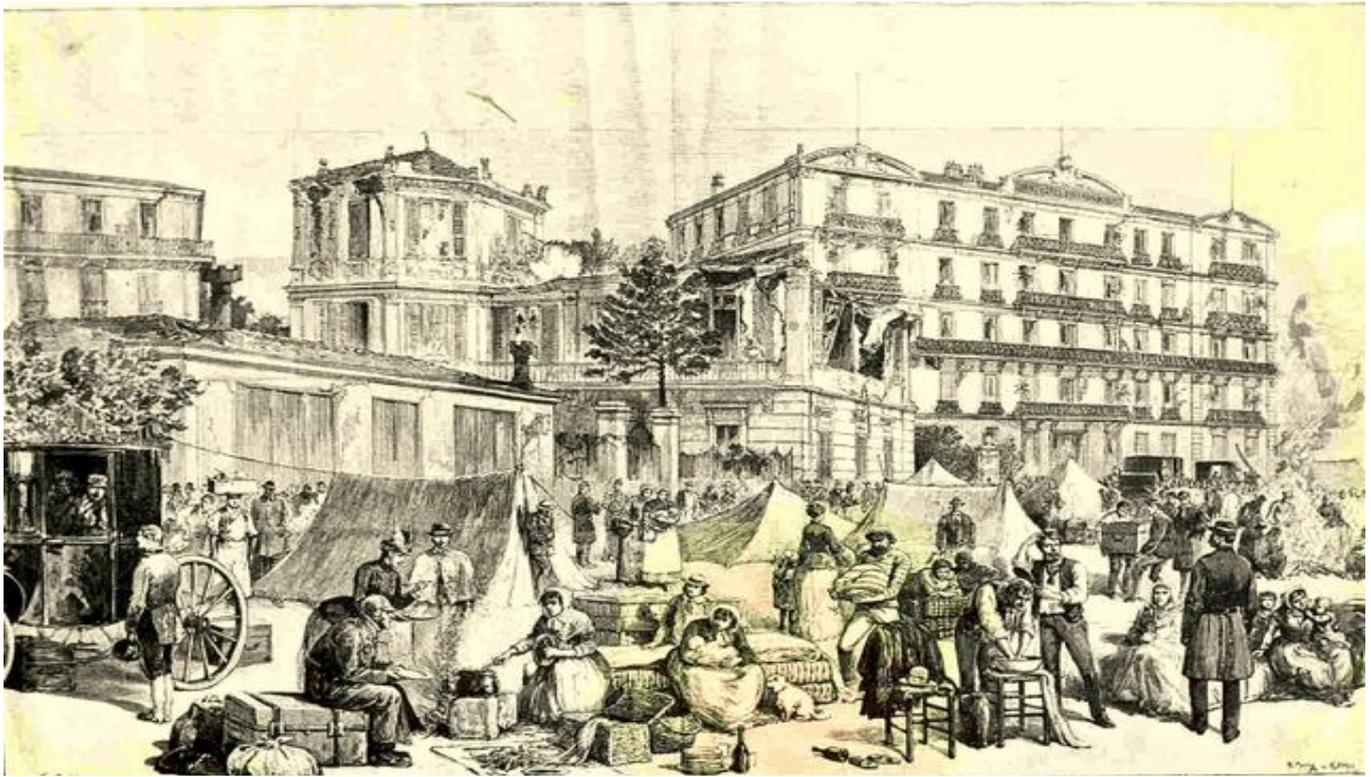
Les correspondances successives entre le maire Pastoris et le préfet, éclairent la situation des jours suivants : *Le conducteur des travaux publics est d'avis que la Mairie doit être évacuée. Le secrétariat sera installé à la maison communale, place St Pierre, dès demain. Les travaux en cours sont suspendus et il n'y a plus de commerces.*

Le dimanche 20 mars, un conseil municipal extraordinaire et public fait l'état des secours et des réparations privées nécessaires. Une commission départementale est créée et le 22 mars, par arrêté municipal, l'entrepreneur sospellois Allavena Jean-Paul est désigné pour l'évaluation des dommages subis par les habitants de la commune.

Enfin, le 28 avril 1887, le Directeur des Contributions, Directes des A.-M. accorde des remises aux contribuables inscrits sur les listes des sinistrés.



Extrait de la lettre de Maître Pastoris au Préfet.



Campement dans le quartier Saint-Benoît de Menton après le séisme de 1887. Archives municipales de Menton

IV- La relation des événements dans la presse régionale

En 1887, trois quotidiens niçois se partageaient les lecteurs du département : *Le Petit Niçois*, *Le Phare du Littoral* et *L'Éclairateur du Littoral*. Tous ont pris rapidement la mesure de l'événement et malgré les difficultés de circulation ont envoyé des reporters dans l'arrière-pays et en Ligurie pour rendre compte des dégâts et des situations existantes.

L'éditorial du 24 février donne le ton dans le style inimitable de la presse de l'époque :

« A six heures du matin, mercredi au moment même où prenaient fin les joyeux bals et où chacun saturés d'une gaieté qui convient aux fervents disciples de la Folie, se retiraient pour goûter un repos salutaire, une secousse terrible, longue ébranlait nos maisons mettant en mouvements le moindre objet et glaçant de

terreur dans le silence de la nuit nos misérables êtres si atrocement réveillés. L'on eut dit d'abord une violente bourrasque secouant nos volets puis les portes craquent et nous tressautons sur nos lits..... »

Dans *Le Phare du Littoral*, daté du 25 février, une première description de la situation à Sospel fait une du quotidien :

« Trois fortes secousses de tremblement de terre, accompagnées d'un grand nombre d'autres moins fortes ont été ressenties aujourd'hui à Sospel entre 6 h moins le quart du matin et trois du soir. Toutes les maisons en ont beaucoup souffert : un grand nombre de cheminées ont été projetées dans les rues avec une partie des toits : tous les murs sont lézardés, la nef de la chapelle St Sébastien s'est écroulée. D'énormes blocs de rochers ont roulé des montagnes dans la vallée dévastant tout sur leur passage. Heureusement jusqu'à présent aucun accident de personnes à déplorer.

La population est vivement impressionnée et la plus grande partie a passé la journée au dehors de la ville. La plupart se dispose à passer la nuit à la belle étoile.

Les communications télégraphiques sont interrompues. »

Le même quotidien dans sa livraison du lundi suivant, le 28, donne une vision plus détaillée de Sospel :

« Les dégâts matériels sont beaucoup plus importants qu'on ne le croyait tout d'abord. Les maisons de campagne ont énormément souffert ; la plupart sont écroulées et celles qui sont encore debout sont inhabitables. Une grande partie de la population continue à passer les nuits dans des tentes au milieu des champs et par une température assez froide. Certaines gens semblent avoir du plaisir à entretenir l'affolement des esprits en prédisant à tout moment de nouvelles secousses.

La Municipalité devrait bien faire inspecter sérieusement les bâtisses endommagées, imposer des réparations immédiates pour éviter les accidents et rassurer la population.

Au quartier Ersch, une étable s'est effondrée à la première secousse du 23 et a écrasé sous ses décombres 20 moutons et brebis et 7 agneaux ; les bergers dormaient dans la chambre contiguë et n'on été sauvés que par miracle.

Le village de Castillon offre un aspect désolant. Les maisons à l'ouest de l'église ne sont qu'un tas de décombres. On voit des pans de murs restés debout par de prodiges d'équilibre retenant au-dessus de l'abîme des poutres, planches, meubles et autres objets ayant roulé des étages supérieurs. Ici on voit un lit en fer tout tordu retenu par les pieds grâce auquel un homme a pu ne pas rouler sur les rochers ; là ce sont des poutres qui ont écrasés sous leur poids un enfant de 2 ans et un autre de 9 ans. La population est dans une grande tristesse indescriptible. Presque tout le monde est sans abri et on n'a que très peu de nourriture ; les maisons existantes sont inhabitées et des ordres sévères devraient être donnés pour empêcher de nouveaux malheurs. Malgré cela on rencontre des personnes partout, au milieu des décombres, risquant leur vie pour une maigre pomme de terre. //.....// Les personnes gravement blessées ont été transportées à l'hôpital de Sospel. Les secousses se renouvellent journellement mais presque insensibles. Un jeune homme de nationalité polonaise, qui à la première alarme, avait quitté Menton où il résidait, est mort hier à Sospel. La plupart des employés,

entr'autres les douaniers et les instituteurs se sont fait un devoir d'accompagner jusqu'au cimetière, les restes de ce malheureux.

Aujourd'hui, dimanche, ont eu lieu les obsèques de Mr Vacchieri de Chateauneuf, conseiller municipal, décédé à Nice le 23 courant.

Les habitants de Sospel se plaignent de ce qu'à chaque événement important, le service postal est fait d'une manière très irrégulière. C'est ainsi que les journaux du 22 ne sont arrivés que le 26. »



Au Moulinet,

la panique a gagné les habitants ; comme le relate le correspondant local de L'Éclaireur du Littoral : « C'est à peu près vers 6 heures que la première secousse s'est produite au moment où une partie des habitants se rendait à l'église assister à la messe des Cendres. La commotion a été telle qu'en un clin d'œil tout le monde a été sur pied, dans chaque maison. Quelques instants après, la seconde secousse se produisait et tous les habitants se trouvaient pêle-mêle grelottants la plus grande partie sur la place de l'Hôtel-de-ville, encore recouverte de 50 cm de neige, l'autre partie sur la place Saint Roch et sur la route de Barromet. Quel triste spectacle que toutes ces personnes la plupart moitié nues, fuyant leur demeure par un froid excessif pour chercher un terrain de salut que l'on ne savait où trouver. Fort heureusement un soleil radieux vient réchauffer ces pauvres êtres transis. Des caravanes s'organisent famille par famille et vont s'installer sous les châtaigniers séculaires qui entourent le village pour toute la journée du 23. »

Et pour **Castillon**, à l'heure du bilan des dégâts, le constat est frappant : **sur 67 maisons composant le village, 46 sont absolument inhabitables** et aucune ne restera indemne. L'article de *L'Éclairateur du Littoral* du 1^{er} mars paraît prémonitoire : *<On procède activement au déblaiement des décombres et à consolider ou démolir les maisons endommagées. La population a complètement évacué le village car des pans de murs ne tiennent que par un miracle (...). Toutes les maisons ont été visitées et une croix rouge a été faite à celles dont l'entrée est condamnée. (...) Castillon est à rebâtir presque entièrement et nous ne savons trop si les habitants ne finiront par l'abandonner complètement car on arrivera plus facilement et avec moins d'argent à refaire un second village plus bas. >*

Les dégâts sur la Côte

Sur la Côte, les lampions du Carnaval viennent juste de s'éteindre et la surprise est d'autant plus grande que les touristes ont afflué pour cet événement. On notera ces observations d'un journaliste niçois faites à Nice le matin même et reprises par la presse nationale les jours suivants :

« À 6h22, c'est une population paniquée qui se précipite dans les rues malgré le froid. À Nice le flot humain débouche sur les lieux dégagés. Au lever du jour, Nice est en déménagement (...). Par les soins du génie militaire, des tentes sont dressées sur les places et sur la plage, où des familles entières viennent se réfugier.

Plusieurs personnes vont chercher refuge sur les bateaux du port. Les cabines se payent jusqu'à 40 fr pour la nuit. On loue des landaus, des voitures à prix d'or jusqu'à 150 fr la nuit et que l'on fait conduire dans les champs. »

A Menton les dégâts matériels sont plus importants qu'à Nice ; de nombreux habitants ont été logés plusieurs semaines dans des campements de fortune dans les parcs et jardins. De nombreuses résidences et hôtels sont très endommagés et les quartiers St Benoit et du Borriogo affectés.



Prouverbí Souspellenc

- . A San Bastian e jous an creissù au pas d'un can.
- . Sé piòu à Santa Petrounilla, piòu quaranta jous de fila.
- . Se piòu per l'Ascenciou, tout s'en va en perdicion.
- . Ou moundé es fach a scaha : qu mounta qu caha.
- . Se vouas un bouan servitour , coumandà e fai ou te.
- . A San Silvestre ce que noun se fa resta.
- . A pràtica vinche a gramàtica.

Ou Cahegne vous ouvre ses colonnes.

Vous avez un sujet, qui concerne l'histoire ou le patrimoine de Sospel, proposez-le pour un prochain numéro.

Nous avons besoin de votre concours. Vos témoignages et vos documents sont indispensables pour rendre compte de l'histoire de notre Cité.

En 2014 sera célébré le centième anniversaire de la guerre de 1914-18. Chaque famille a été touché par ce conflit et des photos et documents dorment peut-être dans votre grenier.

CERCLE d'ETUDE du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de SOSPEL – Le Pont Vieux -